

Note d'éducation permanente
de l'ASBL Fondation Travail-Université (FTU)
N° 2012-3, août 2012
www.ftu.be/ep

La fracture numérique se réduit mais s'approfondit

Une mise à jour des données sur les inégalités face à internet en Belgique

Les derniers résultats du volet belge de l'enquête européenne sur la société de l'information, publiés par Statbel, permettent de mettre à jour la "radiographie" de la fracture numérique qui avait été effectuée dans un rapport remis par la FTU au SPP Intégration sociale en octobre 2010. Cette mise à jour montre que, sous un certain angle, la fracture numérique se réduit, parce que la proportion de citoyens qui utilisent internet continue à augmenter. Toutefois, vue sous un autre angle, la fracture numérique s'approfondit, dans la mesure où elle devient de plus en plus infranchissable pour ceux et celles, de moins en moins nombreux, qui restent en marge de l'univers numérique. Cette mise à jour de l'analyse des données statistiques intéressera les associations d'éducation permanente engagées dans la lutte contre les inégalités numériques.

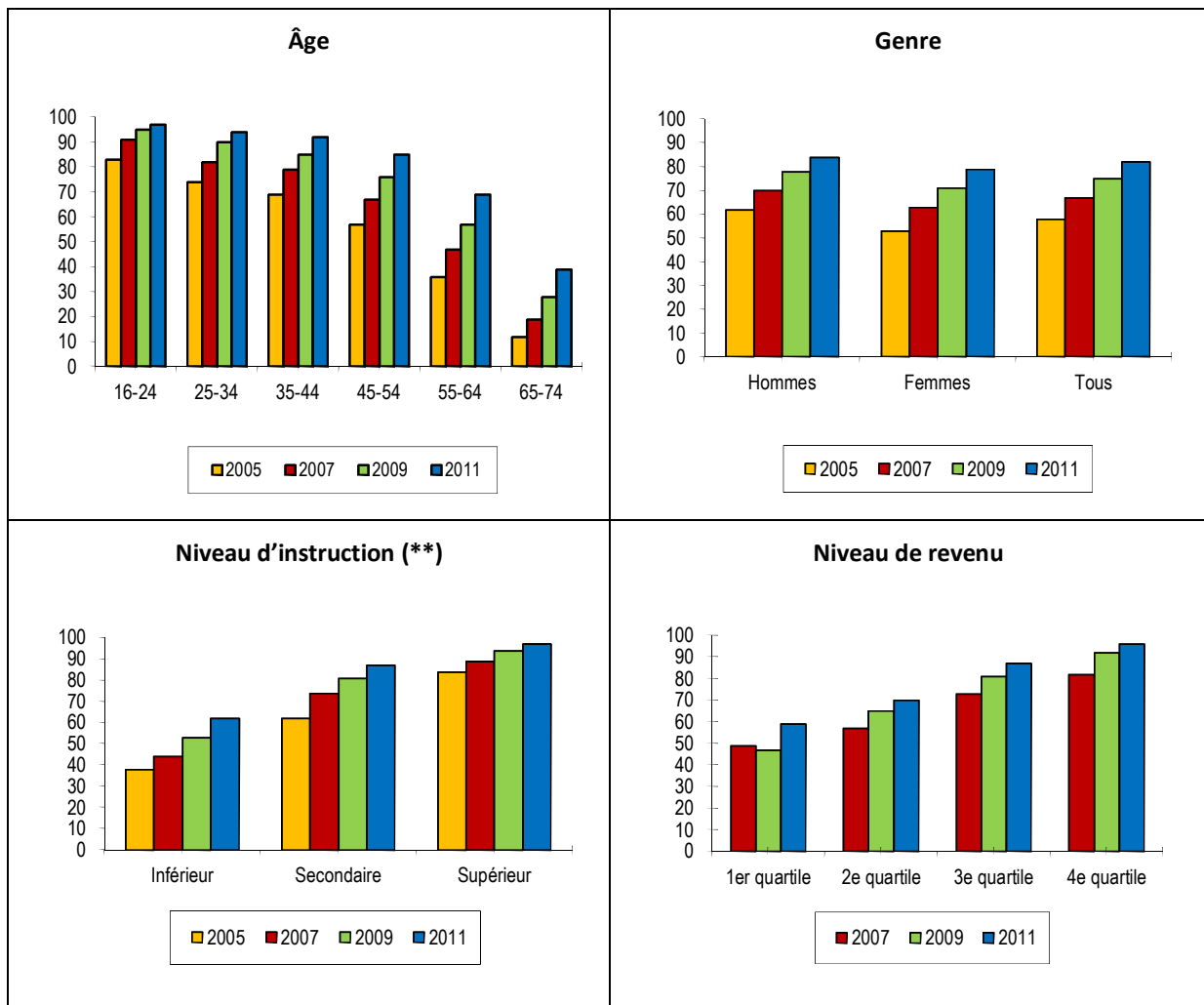
L'ÉVOLUTION DES INÉGALITÉS NUMÉRIQUES DE 2005 À 2011

Le plan national de lutte contre la fracture numérique, mis en place en 2005, visait à réduire d'un tiers la proportion de citoyens belges n'ayant pas accès aux TIC, à l'horizon 2010. Il s'intégrait dans un programme d'action européen en faveur de l'inclusion numérique (la "déclaration de Riga", en juin 2006). La première phase de ce plan national, qui associait les différents niveaux de pouvoir (État fédéral, Régions et Communautés) s'est terminée en 2010 ; une seconde phase 2011-2015 aurait dû être mise en œuvre l'an dernier, mais elle a pris du retard suite à la prolongation des négociations de formation d'un gouvernement fédéral en 2010-2011. Les premières mesures de cette seconde phase sont attendues pour l'automne 2012.

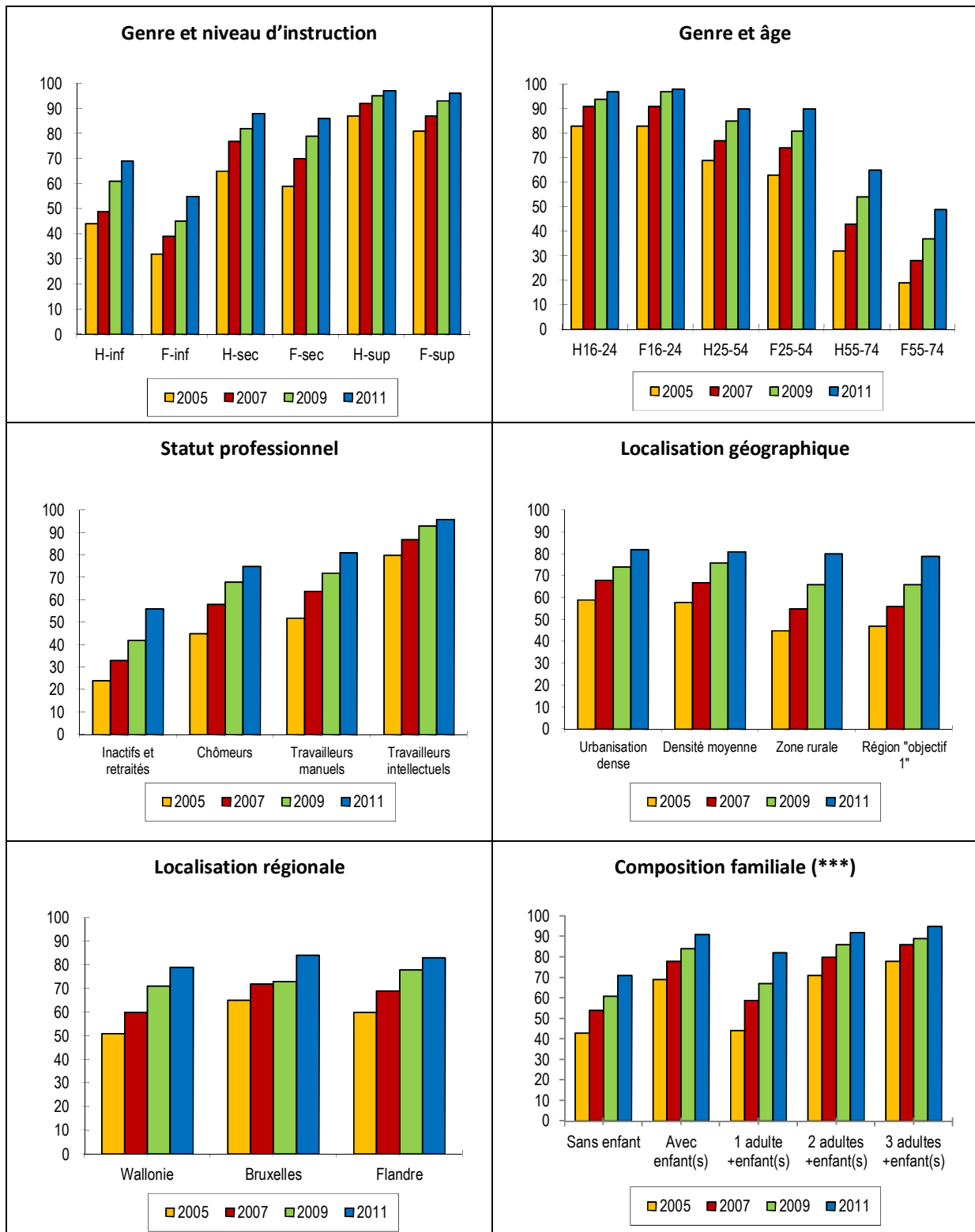
Où en est la fracture numérique aujourd'hui ? En Belgique, la diffusion d'internet s'est poursuivie à un rythme soutenu au cours des sept dernières années, de 2005

à 2011 (+41% sur la période, soit +5% par an en moyenne). En 2011, la proportion d'utilisateurs d'internet ¹ dans la population belge de 15 à 75 ans s'élève à 82%, contre 58% en 2005. La proportion de ménages disposant d'une connexion internet est de 77% en 2011, contre 50% en 2005 ². Dans la tranche d'âge 25-54 ans, c'est-à-dire si on excepte les plus jeunes et les plus âgés, il y a actuellement 90% d'utilisateurs d'internet et parmi ceux-ci, quatre sur cinq utilisent internet tous les jours ou presque.

Tableau 1
Évolution de la proportion d'utilisateurs d'internet (au sens Eurostat *) dans la population belge, 2005-2011



1. Parmi les indicateurs relatifs aux TIC, n'ont été retenus ici que ceux qui concernent la diffusion d'internet et les utilisations d'internet. Les données statistiques montrent en effet qu'il n'y a que très peu de personnes qui utilisent l'ordinateur sans utiliser internet et très peu de personnes qui n'utilisent internet que via d'autres supports que l'ordinateur.
2. Ce rapport se réfère aux données collectées et publiées par le SPF Économie et statistiques (Statbel), dont les enquêtes alimentent la base de données Eurostat sur la société de l'information.



(*) "Utilisateur" selon Eurostat = personne qui a utilisé internet au cours des trois derniers mois avant l'enquête. Dans la pratique, comme seulement 3% d'entre eux n'ont pas utilisé internet au cours de la semaine écoulée, cela équivaut à des "utilisateurs réguliers".

(**) Niveau inférieur = au maximum diplôme du secondaire inférieur (ISCED 0-2) ; secondaire = diplôme secondaire ou post-secondaire (ISCED 3-4) ; supérieur = diplôme de l'enseignement supérieur (ISCED 5-6).

(***) L'indicateur retenu ici est la proportion de ménages disposant d'une connexion active à internet.

Source : Statbel et Eurostat, calculs FTU

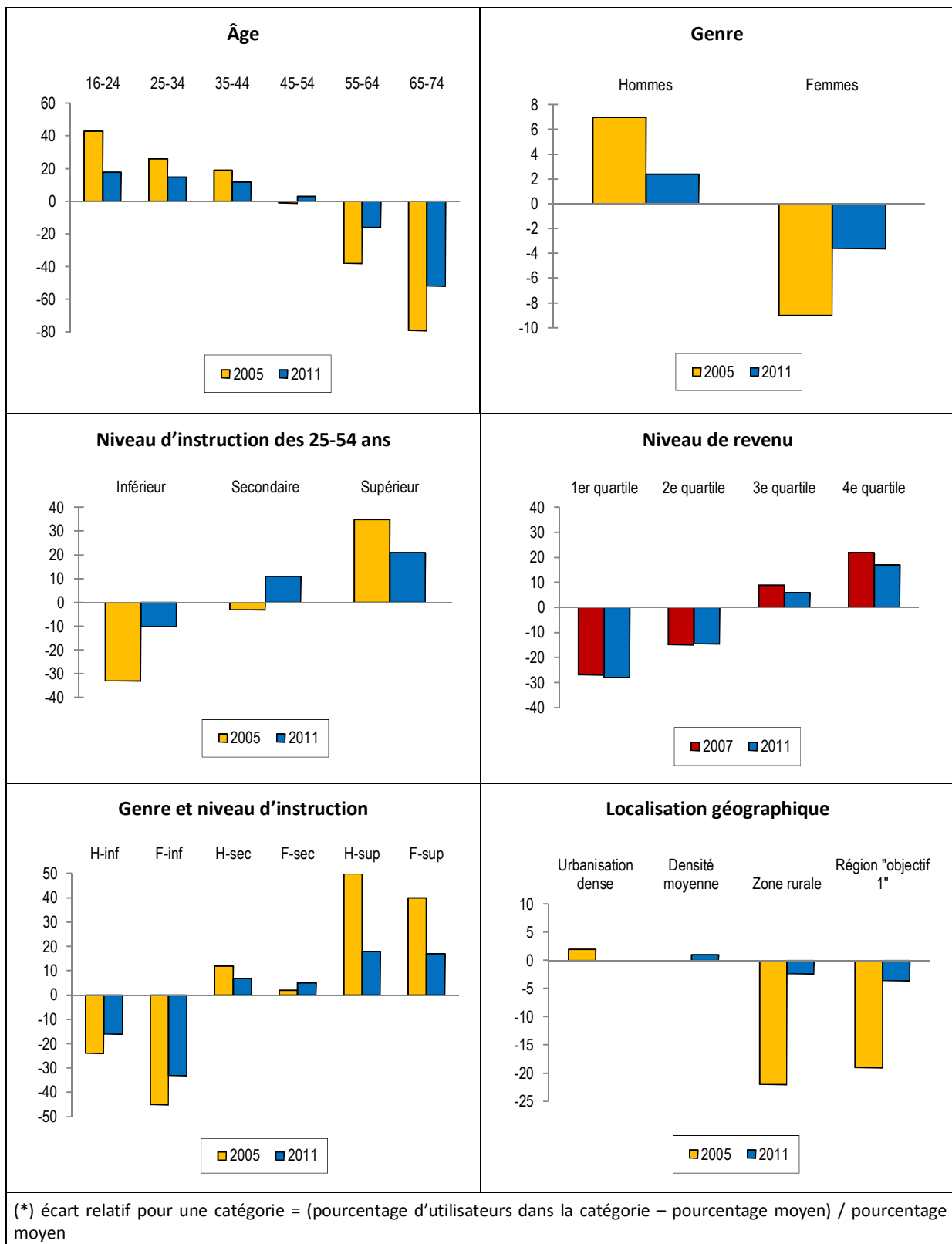
Les chiffres fournis par Eurostat sont donc très clairs : l'augmentation de la proportion d'utilisateurs d'internet est visible dans toutes les catégories sociodémographiques habituellement utilisées pour mesurer les inégalités face aux TIC : l'âge, le genre, le niveau d'instruction, le niveau de revenu, le statut professionnel, la localisation géographique, la composition familiale.

Quelques commentaires supplémentaires peuvent être formulés à la lecture de ces graphiques :

- Les écarts entre hommes et femmes se concentrent parmi les personnes qui ont un niveau d'instruction faible et parmi les plus de 55 ans (où on trouve aussi moins de femmes diplômées). Pour les autres niveaux d'instruction et les autres tranches d'âge, les disparités de genre dans l'accès à internet ont quasiment disparu au cours des dernières années.
- L'accès à internet des personnes vivant dans des ménages à faible revenu (1er quartile) a seulement dépassé la barre des 50% entre 2009 et 2011. Le revenu reste un facteur très discriminant dans l'accès à internet.
- Les disparités géographiques ne se sont lissées que tout récemment. La situation des personnes vivant dans des zones rurales (faible densité de population) et dans des régions économiquement défavorisées (zones "objectif 1") est restée défavorable jusqu'en 2009, mais s'est nettement améliorée au cours des deux dernières années. Quant à l'écart entre la Wallonie d'une part, Bruxelles et la Flandre d'autre part, il s'est très fortement réduit au cours des sept dernières années.
- Les données relatives à la connexion internet des ménages montrent que la présence d'enfants dans le ménage est un facteur favorable à la présence d'une connexion internet. Ces données mettent également en évidence un groupe défavorisé : les ménages monoparentaux (un seul adulte avec un ou plusieurs enfants), parmi lesquels seulement 82% disposent d'une connexion, contre 91% pour l'ensemble des ménages avec enfants. L'écart relatif entre les familles monoparentales et la moyenne des familles avec enfant(s) s'est toutefois fortement réduit : il était de 36% en 2005, il n'est plus que de 10% en 2011.
- Sur les sept dernières années, les taux de croissance les plus élevés sont observés dans certains groupes où les pourcentages d'utilisateurs étaient les plus bas : les seniors (+92% chez les 55-64 ans, + 225% chez les 65-74 ans), les familles monoparentales (+86%), les demandeurs d'emploi (+67%), les habitants des zones rurales (+48%), les Wallons (+51%). Pour rappel, le taux de croissance moyen est 41%. Ceci indique donc un effet de rattrapage chez ces groupes.

Pour avoir une lecture plus fine du phénomène de la fracture numérique, il faut s'intéresser aux écarts entre les différentes catégories pour une même variable sociodémographique. Pour chaque variable, il y a lieu de voir si les catégories extrêmes se sont rapprochées de la moyenne. Ce calcul des écarts relatifs par rapport à la moyenne a été effectué pour quelques variables du tableau 1. Il adopte la méthode de calcul proposée dans la déclaration européenne de Riga sur l'inclusion numérique : "réduire de moitié, d'ici 2010, les disparités entre la moyenne de la population et certains groupes défavorisés". C'est cette méthode qui est utilisée le tableau 2, pour les années 2005 à 2011.

Tableau 2
Réduction de la fracture numérique au premier degré : évolution des écarts relatifs par rapport à la moyenne du pourcentage d'utilisateurs, pour quelques variables sociodémographiques (*)



Source : Statbel et Eurostat, calculs FTU

La lecture de ces graphiques montre que les écarts par rapport à la moyenne se sont réduits entre 2005 et 2011 pour toutes les variables sociodémographiques prises en compte, sauf pour les revenus les plus faibles (premier quartile).

Si l'on s'en tient à la fracture numérique au premier degré, c'est-à-dire celle qui concerne les inégalités d'accès aux TIC, on peut affirmer que l'objectif général du plan de "réduire d'un tiers la proportion de citoyens qui ne sont pas capables aujourd'hui d'utiliser les TIC" a été atteint. En effet, la proportion de non-utilisateurs dans l'ensemble de la population a été réduite de bien plus d'un tiers : de 42% à 18% de la population, ce qui constitue une baisse relative de 59%. Le nombre de ménages ne disposant pas de connexion à internet a été réduit de plus d'une moitié (de 50% à 22%). Il est évident que ces résultats ne peuvent cependant pas être imputés aux seules mesures prises dans le plan.

La déclaration européenne de Riga, à laquelle la Belgique a souscrit en juin 2006, a fixé des objectifs plus précis : réduire de moitié la fracture numérique entre 2005 et 2010, en particulier au bénéfice des groupes cibles suivants : les personnes âgées, les personnes handicapées, les personnes ayant un faible niveau d'éducation, les demandeurs d'emploi, les minorités ethniques, les habitants des régions moins développées, ainsi que les disparités de genre. En Belgique, la figure 2 montre que les objectifs de la déclaration de Riga sont atteints en 2011 pour plusieurs groupes cibles : c'est le cas des 55-64 ans, des habitants des zones rurales, des demandeurs d'emploi, des personnes ayant un faible niveau d'instruction ainsi que des disparités entre hommes et femmes. En revanche, pour d'autres groupes cibles, notamment les personnes vivant dans des ménages à faible revenu, ces objectifs sont loin d'être atteints.

L'ÉVOLUTION DES UTILISATIONS D'INTERNET

Le baromètre de la fracture numérique, mis au point par Statbel dans le cadre du programme de travail Eurostat, ne mesure pas vraiment l'évolution des usages, mais plutôt celle des utilisations des TIC – rappelons que la notion d'usage couvre non seulement l'utilisation d'une technologie, mais aussi les comportements, les attentes et les représentations des utilisateurs. Une fois cette précaution prise, on peut néanmoins déceler quelques grandes tendances dans l'évolution des utilisations d'internet et des TIC au cours des cinq dernières années.

L'ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENCE ET DES LIEUX D'UTILISATION D'INTERNET

Une fois que la barrière de l'accès est franchie, la plupart des utilisateurs d'internet en font un usage régulier. Parmi les personnes de 16 à 74 ans qui ont utilisé internet au cours des trois derniers mois (définition Eurostat d'un "utilisateur"), 98% l'ont utilisé au moins une fois par semaine en 2011 (92% en 2005). Il n'y a pas de variation significative selon les différentes catégories sociodémographiques.

Parmi ces utilisateurs, l'enquête Statbel/Eurostat permet de repérer un groupe d'utilisateurs assidus : ceux qui utilisent internet tous les jours ou presque, qui représentent 79% des utilisateurs. La proportion d'utilisateurs assidus a significativement augmenté au cours des dernières années, passant de 66% des utilisateurs en 2005 à 79% en 2011. Elle est supérieure à la moyenne dans la tranche d'âge de 16 à 34 ans, parmi les diplômés de l'enseignement supérieur, dans les ménages à revenu élevé (4ème quartile) et chez les étudiants. Elle est significativement inférieure à la moyenne chez les plus de 65 ans, chez les femmes ayant un niveau d'instruction faible et dans les ménages à faible revenu (1er quartile).

La plupart des utilisateurs d'internet (95% en 2011) ont un accès à domicile. Cette proportion a augmenté au cours des dernières années (81% en 2005). Les seules catégories qui s'écartent un peu de la moyenne sont les demandeurs d'emploi (87%) et les personnes vivant dans un ménage à faible revenu (84%).

L'accès à internet sur le lieu de travail est nettement moins fréquent que l'accès à domicile. Dans la tranche d'âge 25-54 ans, qui est celle de la pleine activité professionnelle, seulement 55% des personnes utilisent internet au travail en 2011 (40% en 2005). L'effet d'âge défavorable aux travailleurs âgés s'est légèrement atténué avec le temps : 56% chez les 25-34 ans et 53% chez les 45-54 ans en 2011, contre respectivement 42% et 37% en 2005. Dans cette même tranche d'âge, les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes à utiliser internet au travail (57% contre 54%) et les travailleurs intellectuels nettement plus nombreux que les travailleurs manuels (75% contre 27%); l'écart le plus important concerne le niveau d'instruction : 79% des diplômés de l'enseignement supérieur contre 21% de ceux qui n'ont pas de diplôme secondaire.

Les personnes qui utilisent internet uniquement sur leur lieu de travail, sans y accéder à domicile, ne représentent plus que 1% des utilisateurs en 2011, contre encore 12% en 2005.

Les lieux d'utilisation d'internet se sont considérablement diversifiés au cours des dernières années : 25% des utilisateurs accèdent aujourd'hui à internet dans leur réseau de relations (voisins, amis, parents), contre 8% en 2005. Cette proportion est la plus élevée chez les moins de 35 ans, les étudiants et les demandeurs d'emploi. Cette diversification va encore augmenter avec le développement de l'internet mobile, qui n'a véritablement pris son essor qu'en 2010.

L'ÉVOLUTION DES DOMAINES D'UTILISATION D'INTERNET

Le tableau 3 indique la proportion d'utilisateurs d'internet (toujours au sens d'Eurostat) qui utilisent différents services en ligne en Belgique. Il s'agit des services qui font l'objet des enquêtes annuelles d'Eurostat sur la société de l'information. Ils ne couvrent pas la totalité du territoire d'usages des utilisateurs d'internet.

Tableau 3
Proportion d'utilisateurs d'internet ayant utilisé divers services en ligne au cours des trois derniers mois
(% de la population d'utilisateurs d'internet au cours des trois derniers mois)

		2005	2007	2009	2011
Activités de communication ou de divertissement	Communication via internet (toutes formes)	85	92	92	95
	Envoi et réception de courrier électronique	85	90	92	91
	Téléphone via internet, vidéoconférence	–	16	24	24
	Autres formes de communication (chat, etc.)	–	34	38	24
	Utilisation ou téléchargement de jeux ou de jeux, musique, vidéo	29	34	44	22
	Téléchargement de logiciels	–	22	26	26
	Utilisation de web radios ou web télés	–	20	27	26
	Création ou partage de contenus en ligne	–	–	24	21
	Participation à des réseaux sociaux (Facebook etc.)	–	–	–	48
Activités de recherche d'informations	Recherche d'informations sur la santé ou la nutrition	33	38	44	43
	Recherche d'informations sur des biens et services	75	82	80	53
	Lecture de journaux ou magazines en ligne	22	25	46	46
	Consultation de sites dans un but d'apprentissage	–	25	37	45
Activités administratives	Interaction avec les pouvoirs publics (e-gov)	32	35	41	46
	Sites de recherche d'emploi	14	12	18	17

		2005	2007	2009	2011
Activités commerciales	Services de voyage ou hébergement	–	51	45	53
	Banque en ligne	41	52	62	67
	Achats de biens ou services en ligne	27	31	47	52
	Vente de biens ou services, sites d'enchères	–	12	22	20

Source : données Eurostat / Statbel

Outre la communication électronique, qui constitue sans surprise le socle commun des utilisations d'internet, on peut distinguer un groupe de services en ligne qui sont utilisés par environ 40 à 50% des utilisateurs (en gras) et un autre groupe de services en ligne qui ne sont utilisés que par environ 20 à 25% des utilisateurs (en italique).

Ce tableau montre un accroissement de la proportion d'utilisateurs dans la plupart des domaines entre 2005 et 2009, notamment la lecture de journaux ou magazines, la banque en ligne et les achats en ligne, dont l'utilisation a crû de plus de moitié. En revanche, entre 2009 et 2011, l'augmentation s'est ralentie. Les réseaux sociaux ont fait irruption dans le paysage internet (pour 48% des utilisateurs en 2011), au détriment, semble-t-il, d'autres formes de communication (messagerie instantanée, blogs) et d'accès à l'information (notamment la recherche d'informations sur des sites).

Gérard VALENDUC

BIBLIOGRAPHIE FTU

- Brotcorne P., Damhuis L., Laurent V., Valenduc G., Vendramin P., *Diversité et vulnérabilité dans les usages des TIC – La fracture numérique au second degré*, Academia Press, Bruxelles, 2010.
- Brotcorne P., Dekelver J., Mertens L., Nicolay K., Valenduc G., *Préparation de la deuxième phase du plan national de lutte contre la fracture numérique 2011-2015*. Rapport publié par le SPP fédéral Intégration social Bruxelles, octobre 2010.

Protection de la propriété intellectuelle : la FTU utilise le système de licences et de partage des connaissances Creative Commons
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/be/deed.fr>



Les notes d'éducation permanente sont mises à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage à l'Identique 3.0 non transposé](#).

Les autorisations au-delà du champ de cette licence peuvent être obtenues à gvalenduc@ftu-namur.org.

FTU – Association pour une Fondation Travail-Université

Rue de l'Arsenal, 5 – 5000 Namur
+32-81-725122
Chaussée de Haecht, 579 – 1030 Bruxelles
+32-2-2463851

Site éducation permanente : www.ftu.be/ep
Site recherche : www.ftu-namur.org

Éditeur responsable : Pierre Georis



Avec le soutien de la Communauté française / Fédération Wallonie Bruxelles